

Le Citoyen Louis Directeur de l'École française des beaux arts.

N^o 44. Citoyen Ministre de l'Intérieur le 27 Prairial an 8

D'après un exposé que j'ai fait au mois de nivôse dernier de la situation des artistes dénommés par l'arrêté du Directoire exécutif du 23 fructidor an 6. pour être élèves à l'École française des beaux arts à Rome; faisant droit à ma demande pour leur procurer des lieux propres à exercer leur talent, sans recourir au Conseil des Distributions civiles, pour lui être à nommer un de ses membres pour conjointement avec moi visiter les lieux à la disposition du gouvernement, et qui ~~convenablement~~ pourraient servir d'hébergement ou de logement aux Dits artistes, jusqu'au moment de leur départ pour l'Italie. Conformément à votre instruction Citoyen Ministre j'ai examiné conjointement avec l'Inspecteur général des Distributions, nommé à cet effet par le Conseil, différents endroits, mais aucun n'a offert des convenances convenables & plusieurs salles dans les Distributions de la Sorbonne, le rapport qui vous a été fait à ce sujet le 19 Ventôse dernier par la Division des travaux publics a du vous conduire avec quel facilité l'on pourrait venir au secours du grand nombre d'artistes ~~qui sont~~ qui sont l'unique espérance de la France pour la ^{conservation} conservation de la Supériorité de l'art sur les nations qui nous envoisent, mais l'indant

Suivant son avis que je viens d'accuser est même lieu
 doivent aujourd'hui être donné à Dail. je vous prie
 en conséquence de bien vouloir de prendre de nouveau en
 considération la situation véritablement pénible de cette intéressante
 jeune fille, vous trouverez dans l'amour qui vous anime pour le
 maintien de l'émulation de ceux qui se vouent aux arts
 tout les moyens possibles pour les y attacher par l'espérance
 et la certitude que le gouvernement ne les abandonnera
 pas au Malheur que les circonstances leur font éprouver
 je vous supplie fait vous remettre sous les yeux le rapport
 du 11 Ventôse qui vous a été rendu par la Direction des
 Travaux Publics et Veuillez par ma décision
 conforme à l'opinion du Conseil des Dictionnaires civils
 ramener le cours de votre jeune fille qui n'a d'autre but
 que l'illustration de la patrie.

Salut et Respect

Etant de par le Bureau poste de la
 sous le coin à gauche le Cit Duguesne